



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

DROIT ET CROISSANCE

FAIRE DU DROIT UN VECTEUR DE CROISSANCE

Institut Droit & Croissance

www.droitetcroissance.fr C/o Institut Louis Bachelier Palais Brongniart 28 place de la Bourse 75002 Paris

Le Mot du Président	3
Notre activité 2021	4
Publications	4
Présentations	
Note de position	4
D&C dans les médias	
Conférences pédagogiques en ligne	
Conférence	6
Gestion de l'association	7
Effectifs de l'association	
Gouvernance	
Bureau	7
Conseil d'administration	7
Comité d'orientation	7
Situation comptable au 31/12/2021	
UN BUDGET A L'EQUILIBRE	6
Détail des charges 2021	6
Détail des recettes 2021	7

LE MOT DU PRESIDENT

2021, année charnière pour Droit & Croissance

Malgré les vicissitudes liées à la situation sanitaire, l'Institut Droit & Croissance a connu une activité nourrie, mais aussi un positionnement remarquable.

Le succès de la conférence de novembre 2021 dans les locaux de Reuters à Paris sur le sujet délicat et combien actuel de la montée du protectionnisme sur l'économie et le développement des marchés financiers. La présence d'orateurs et panelistes du secteur privé et du secteur public ont permis une discussion aussi profonde qu'enrichissante.

Les activités de recherche de Droit & Croissance n'ont pas été freinées par la pandémie. La restructuration des dettes souveraines, La gouvernance d'entreprise et les OPA en France, Activisme : ne tirez pas sur le messager ont fait l'objet de publications par Droit & Croissance. A ces activités se sont ajoutées plusieurs conférences pédagogiques et plusieurs présentations à Paris et Oxford.

Les prises de position de Droit & Croissance continuent d'être une activité essentielle, notamment sur le Data Governance Act.

Nous abordons l'annee 2022 avec confiance : nous étendons notre domaine de recherche et d'action aux activités de l'Union Européenne, notamment à travers des commentaires sur ses initiatives.

Les aspects transatlantiques de nos activités continuent à nous interpeller. Face à une Securities and Exchange Commission qui prend de plus en plus d'initiatives sur des sujets communs, nous nous attendons a des positions qui affecteront des sujets comme Fintech, les cryptos, les SPACs, le rachat d'actions, le Jumpstart Our Business Startups Act, les violations des principes de l'ESG, Electronic Investment Advice et la révision des market structure policies.

Je ne voudrais pas terminer cette lettre sans mentionner l'évolution de la situation macroéconomique qui est de plus en plus fragile. Sans aucun doute, 2022 sera une annee fascinante que je vous souhaite enrichissante.

Georges Ugeux Président



NOTRE ACTIVITE 2021

Publications

- <u>Activisme : ne tirez pas sur le messager</u>, Vincent Maire, 03/2021 : les investisseurs activistes sont souvent accusés de contraindre les entreprises à adopter des mesures à court terme au détriment de leur intérêt à long terme. Vincent Maire, membre de D&C, revient sur ces arguments qui sont, selon lui, non seulement biaisés, mais négligent également les bénéfices substantiels qu'une supervision externe produit.
- La gouvernance d'entreprise et les OPA en France, Adnene Gargouri, 07/2021 : la gouvernance d'entreprise est au cœur des débats actuels. Dans son mémoire de recherche dans le cadre du Master 2 droit financier de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Adnene Gargouri, membre de D&C, se propose d'étudier les tensions entre la gouvernance d'entreprise et le droit des OPA en France. C'est à partir de la loi Florange et du dossier Veolia/Suez que ce projet de recherche tend à démontrer les défaillances de la gouvernance d'entreprise française fondée sur le modèle des parties prenantes.
- Restructurations de dettes souveraines au regard de l'analyse économique du droit, Luidgy Belair, 07/2021: Luidgy Belair, membre de D&C s'interroge sur la construction de la dette souveraine en tant qu'objet de droit avant d'analyser l'efficience du régime des faillites souveraines au regard du droit des faillites privées. Se faisant, il tente d'appréhender la façon dont ces régimes pourraient passer d'un paradigme sanctionnant l'inefficience de politiques publiques à un mécanisme de préservation de la valeur de l'entité économique et politique en difficulté.

Présentations

- Présentation à l'Université d'Oxford MAR et vente à découvert, Sophie Vermeille, 02/2021 : l'activisme short est, comme n'importe quelle autre technique d'investissement, soumise aux règles applicables aux abus de marché. Le règlement MAR, qui gouverne ces règles en Europe, soumet cependant cette forme particulière d'activisme à des contraintes excessives. Dans cette présentation, Sophie Vermeille revient sur l'application de MAR à l'activisme short qu'elle illustre à travers le cas Solutions 30.
- <u>Présentation GameStop à Queen Mary University</u>, Paul Oudin, 03/2021 : les récents événements en lien avec GameStop ont été vus par beaucoup comme un combat entre David et Goliath, et par d'autres comme une menace pour le bon fonctionnement des marchés financiers. Les discussions récentes relatives à l'applicabilité des règles relatives aux manipulations de marché ont montré que le débat juridique est lui-même loin d'être définitivement tranché. Dans cette présentation à l'Université Queen Mary, Paul Oudin saisit l'affaire GameStop comme une opportunité de revisiter le périmètre et l'objet de ces règles.
- <u>Présentation à France Stratégie sur le droit des sûretés</u>, Sophie Vermeille, 03/2021 : cette présentation présente les idées majeures de Droit & Croissance à l'égard du droit des sûretés, dans le contexte de l'avant-projet d'ordonnance portant réforme du droit des sûretés lancée le 18 décembre 2020 par le ministère de la Justice.

Note de position

<u>Data Governance Act</u>, Fabien Lechevalier, 10/2021: le 19 février 2020, en même temps que la publication de son Livre Blanc sur l'Intelligence Artificielle, la Commission Européenne a publié sa stratégie en matière de données, dont l'objectif est de permettre

la création d'un marché unique des données. Le nouveau cadre européen souhaité vise à faciliter le partage et la réutilisation des données dont les acteurs européens ont besoin pour faire face à la concurrence américaine ou chinoise et développer des applications innovantes dans des secteurs...

D&C dans les médias

- Les banques françaises face au risque des entreprises zombies, Les Echos, 01/2021
- <u>Activisme Actionnarial Entretien avec Anne-Sophie d'Andlau (CIAM)</u>, Podcast réalisé par Vincent Maire, 07/2021;

Conférences pédagogiques en ligne

- Gouvernance d'entreprise 1, Sophie Vermeille et Paul Oudin, 01/2021 : de l'objet social de l'entreprise à l'écologie en passant par l'activisme, la gouvernance d'entreprise est au cœur de nombreux sujets d'une actualité brûlante. Ses contours et implications concrètes ont été discutés à l'occasion de cette première conférence à travers plusieurs cas pratiques. Ont notamment été abordés l'évolution du capitalisme à la française depuis la Seconde Guerre mondiale, les effets pervers de la loi Florange et de la loi PACTE en France et la nécessité de permettre aux actionnaires minoritaires de défendre effectivement leurs droits devant les tribunaux.
- Aspects juridiques et économiques des sûretés 1, Sophie Vermeille, 02/2021 : le droit des sûretés est traditionnellement envisagé en France comme une branche autonome et indifférente aux considérations économiques, avec pour conséquence une mauvaise compréhension de l'intérêt des opérations de financement sécurisées pour l'accès au crédit et le règlement des difficultés des entreprises. Cette deuxième conférence a étudié le droit des sûretés dans son écosystème naturel, la procédure collective, et a formulé une série de recommandations en vue d'une meilleure articulation des droits des créanciers et du débiteur. Le récent projet d'ordonnance sur le droit des sûretés, soumis à consultation par la Chancellerie, a permis d'illustrer les écueils de l'approche formelle du droit des sûretés que nous connaissons aujourd'hui, par opposition à une approche fonctionnelle tenant compte de la réalité économique sous-jacente.
- Gouvernance d'entreprise 2, Sophie Vermeille et Paul Oudin, 02/2021 : cette deuxième conférence étudie plusieurs thèmes d'actualité tels que l'objet social de l'entreprise, l'écologie et l'activisme. Dans la continuité de la première conférence, ces questions ont été étudiées sous l'angle des droits des actionnaires majoritaires et minoritaires, de la responsabilité des dirigeants sociaux et des droits des autres parties prenantes de l'entreprise.
- Enjeux économiques de la régulation des marchés financiers, Paul Oudin, 12/2021: cette nouvelle conférence avait pour objectif de permettre aux avocats et étudiants de comprendre le sens et la portée économique de la réglementation des marchés financiers, et ce faisant d'être en mesure de porter un regard critique sur cette réglementation.
- Cette conférence a présenté le concept d'efficience des marchés, objectif central de la réglementation des marchés financiers, puis a exposé à titre d'illustration l'impact des règles d'information continue et de la réglementation des abus de marchés sur cette efficience.

Conférence

La montée du protectionnisme sur l'économie et le développement des marchés financiers, Locaux de Reuters, 11/2021 : cette thématique a été abordée à travers une série de tables rondes réunissant des spécialistes français et internationaux de divers horizons travaillant de près sur ces questions dans le cadre de leurs carrières académiques et/ou professionnelles. Les économies occidentales capitalistes sont nées d'une philosophie libérale qui rejette, par principe, l'interventionnisme de l'État dans la gestion des entreprises et des opérations financières. Ces dernières années ont cependant vu une résurgence de l'interventionnisme à travers le monde, justifiée à tort ou à raison par la protection des intérêts nationaux.

En France, fin 2020, la part des investisseurs étrangers dans le capital des entreprises du CAC 40 est tombée à 40%, son plus bas niveau depuis 2002. Ce phénomène, qui semble imputable à la montée en puissance de politiques protectionnistes fortes en France, est symptomatique des limites de l'interventionnisme étatique : dans quelle mesure les politiques interventionnistes favorisent-elles réellement les intérêts nationaux ? Quels sont leurs éventuels effets pervers ?

Les intervenants ont notamment pu analyser les déterminants de la montée du protectionnisme, l'évolution du pouvoir des actionnaires de contrôle basés en France ainsi que le rôle de l'État dans les opérations de fusions-acquisitions et dans la gouvernance d'entreprise.

GESTION DE L'ASSOCIATION

Effectifs de l'association

Droit & Croissance compte environ soixante membres actifs, impliqués tant dans la gestion du Droit & Croissance que dans la recherche, y consacrant jusqu'à 75% de leur temps et plus d'une centaine de membres amis

Gouvernance

Bureau

En 2021 le Bureau est constitué de :

- Sophie VERMEILLE, Fondatrice de D&C
- François VANNESSON, Trésorier
- Gaëlle GICQUEL, COO

- Georges UGEUX, Président
- Thomas PHILIPPON, Vice-président
- Thomas BOURVEAU, Vice-président

Conseil d'administration

En 2021, le Conseil d'administration de Droit & Croissance est constitué de :

- Sophie VERMEILLE, Fondatrice de D&C
- Georges UGEUX, Président
- Thomas PHILIPPON, Vice-président
- Thomas BOURVEAU, Vice-président
- Alessia LONGO, Secrétaire Général
- François VANNESSON, Trésorier
- Bernard DESOLNEUX

- Yann COATANLEM
- Emmanuelle MIGNON
- Alain PIETRANCOSTA
- Lucien RAPP
- Isabelle ROUX-CHENU
- Jean-Paul STEVENARD

Comité d'orientation

En 2021, le Comité d'Orientation de Droit & Croissance est constitué de :

- Filippo ANNUNZIATA
- Luca ENRIQUES
- Alexandre GAREL
- Christian GOLLIER
- Aurelio GURREA MARTINEZ
- Pierre LAROUCHE
- Ejan MACKAAY
- Paul OUDIN
- Alessio PACCES

- Mariana PARGENDLER
- Anne PERROT
- Pierre-Charles PRADIER
- Georg RINGE
- Vasile ROTARU
- Martin SCHMALZ
- Alan SCHWARTZ
- Konstantinos SERGAKIS
- Felix STEFFEK

SITUATION COMPTABLE AU 31/12/2021

La situation financière de Droit & Croissance comporte un solde créditeur de 10 961,80 € au 31/12/2021

UN BUDGET A L'EQUILIBRE

- Réduction du budget et redéploiement de l'activité du fait du Covid ;
- Une gestion au plus juste pour tenir l'équilibre budgétaire ;

Détail des charges 2021

Ces dépenses correspondent pour l'essentiel aux frais liés à l'organisation de la conférence du 19 novembre (15895 €), aux frais informatiques (logiciels et services de cloud computing et de mailing), aux frais de gestion du site Internet, et à minima aux frais liés à l'organisation de la summer party et aux frais bancaires.



Détail des recettes 2021

Les recettes proviennent principalement au sponsoring et aux inscriptions de la conférence du 19 novembre. En effet, 26 000 € proviennent des sponsors de la conférence « La montée du protectionnisme sur l'économie et le développement des marchés financiers » soit 94% des recettes, 1345 € proviennent des inscriptions à la conférence via le site eventbrite et 302 € proviennent de dons indivuduels.

